



# **Révision du Comité de nomination de l'ICANN**

## **Rapport final du groupe de travail sur la finalisation de la révision du NomCom**

**Janvier 2010**

## Table des matières

1. CONTEXTE .....	3
CHRONOLOGIE.....	3
STRUCTURE DU PRESENT RAPPORT .....	4
2. CONCLUSIONS DU GT.....	5
3. ANNEXE A – RECAPITULATIF DES COMMENTAIRES REÇUS AU COURS DE L’ATELIER POUR LA PRESENTATION DU PROJET DE RAPPORT FINAL A LA CONFERENCE DE SEOUL, LE 28 OCTOBRE 2009 .....	19
4. ANNEXE B – RECAPITULATIF DES COMMENTAIRES PUBLICS REÇUS SUR LE PROJET DE RAPPORT FINAL .....	21

## 1. Contexte

Dans le cadre de son programme de révisions organisationnelles, l'ICANN a entrepris une révision de son [Comité de nomination](#) (ci-après NomCom), qui est responsable 'de la sélection de tous les administrateurs de l'ICANN, sauf le président et les administrateurs sélectionnés par les organisations de soutien de l'ICANN, et d'autres sélections tel qu'énoncé dans les règlements de l'ICANN<sup>1</sup> ».

Les révisions organisationnelles font partie du programme de l'ICANN pour l'amélioration continue et visent à assurer un examen approfondi du rôle et du fonctionnement des structures clés de l'ICANN, avec le soutien de consultants professionnels externes indépendants.

Comme stipulé dans l'article IV, section 4 des [règlements](#) de l'ICANN, le « but de la révision, entreprise selon les critères et les normes tels qu'énoncés par le Conseil d'administration, est de déterminer (i) si cette organisation a un rôle continu au sein de la structure de l'ICANN, et (ii) dans l'affirmative, si un changement dans la structure ou les opérations serait souhaitable pour améliorer son efficacité ».

Le Comité pour les améliorations structurelles (SIC – un comité permanent du Conseil d'administration) supervise les processus de révision organisationnelle. Le SIC est autorisé à établir des groupes de travail spécifiques (GT) pour chacune des révisions.

Avec le soutien de l'administrateur de l'ICANN pour la révision organisationnelle, les groupes de travail sur la révision ont deux tâches principales :

- s'assurer que les réviseurs externes sélectionnés exécutent leur tâche en pleine autonomie et impartialité de jugement, appuyant leurs conclusions et leurs recommandations sur des preuves et dans le respect des méthodologies et du plan de travail choisis ;
- après la livraison du rapport des réviseurs, réaliser avec la communauté faisant l'objet de la révision et toute autre partie intéressée, une consultation approfondie des conclusions de la révision externe, et élaborer un rapport à l'adresse du Comité pour les améliorations structurelles et du Conseil d'administration sur les mesures à adoptées afin d'augmenter l'efficacité de la structure clé faisant l'objet de la révision.

### **Chronologie**

En [mars 2007](#), le Conseil d'administration de l'ICANN a approuvé la composition d'un groupe de travail spécifique pour la révision du NomCom, qui comprenait les personnes suivantes : Alejandro Pisanty (président); Peter Dengate-Thrush, Njeri Rionge, Mouhamet Diop, Jonathan Cohen, et Steve Goldstein. Le groupe était assisté de Donna Austin, directrice des relations gouvernementales, chargée de services de soutien aux Comités de nomination de 2005 à 2007.

En juin 2007, un consultant externe, [Interisle Consulting Group](#), fut engagé par contrat pour entreprendre la révision externe indépendante du NomCom. Interisle a remis son [rapport en octobre](#) de la même année.

---

<sup>1</sup> Tel que défini dans l'[article VII des règlements](#).

Suite à la période de consultation publique, le groupe de travail sur la révision du NomCom a analysé les recommandations émises par les réviseurs externes et a présenté un rapport au Comité de gouvernance du Conseil d'administration (BCG), alors responsable de la supervision de la fonction de révision organisationnelle au sein de l'ICANN. Le BCG considéra que les recommandations du processus de révision du NomCom devaient être analysées en coordination avec les conclusions d'autres révisions en cours à l'époque de la soumission du rapport. Par conséquent, le rapport du groupe de travail sur la révision du NomCom n'a pas été soumis aux commentaires publics.

Plus récemment – et vers la fin des processus de révision du Conseil d'administration et du Comité consultatif At-Large (ALAC) – le Comité pour les améliorations structurelles (SIC) – qui a, entretemps, repris les fonctions de coordination des processus de révision organisationnelle – a ouvert le dialogue avec les présidents actuel et précédent du NomCom afin d'analyser les implications soulevées par le processus de révision du NomCom. Il en est ressorti que – du fait que la révision du NomCom était principalement fondée sur des preuves recueillies en 2007 – les conclusions du rapport du groupe de travail avaient besoin d'être consolidées et actualisées avant d'être soumises aux commentaires publics.

A cette fin, le Comité pour les améliorations structurelles a décidé de charger un groupe de travail spécifique à la mise au point de la révision du NomCom, lui attribuant la tâche d'actualiser les conclusions et les recommandations du rapport initial du groupe de travail sur la révision du NomCom. La décision du SIC a été ratifiée par le [Conseil d'administration en juillet 2009](#), et les personnes suivantes furent nommées pour former le groupe de travail : Thomas Roessler (président), Alejandro Pisanty, Jonathan Cohen, et Steve Goldstein. George Sadowsky participa en partie aux délibérations du groupe de travail en tant qu'expert-conseiller. Le groupe de travail était assisté de Marco Lorenzoni, administrateur de l'ICANN pour la révision organisationnelle.

Afin d'accomplir son mandat, le groupe de travail a révisé les documents pertinents et s'est intensivement entretenu avec les présidents du NomCom de la période 2006 à 2009, avec le personnel de soutien et avec le Conseil général. Le GT a soumis un [projet de rapport final](#) à la consultation publique, lequel fut présenté lors de la conférence de l'ICANN à Séoul (octobre 2009). Le feedback utile recueilli lors de l'atelier public organisé à la conférence de Séoul a alimenté la discussion au sein du groupe de travail.

Sur base du feedback obtenu sur le projet de rapport et sur la discussion qui s'ensuivit, le GT sur la finalisation de la révision du NomCom remet maintenant son rapport final en vue de son adoption par le Conseil d'administration.

## **Structure du présent rapport**

Le présent rapport comporte deux sections et deux annexes, à savoir :

- Section 1 – la présente section, comportant les informations contextuelles de base
- Section 2 – cette section présente les conclusions du groupe de travail sur chacune des recommandations formulées par les réviseurs. Les commentaires formulés par le groupe de travail précédent sur la révision du NomCom sont également inclus.
- Annexe A – récapitulatif des commentaires reçus au cours de l'atelier pour la présentation du projet de rapport final à la conférence de Séoul
- Annexe B – récapitulatif des commentaires reçus au cours de la période de consultation publique sur le projet de rapport final

## 2. Conclusions du GT

Le [rapport final](#) des réviseurs indépendants comporte 17 recommandations ; pour plus de facilité, elles ont été numérotées de 1 à 17, et rassemblées en quatre groupes thématiques différents. Les titres de ces recommandations sont rappelés dans le tableau ci-dessous.

Recommandations des réviseurs	
A) Sensibilisation, promotion et recrutement	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Créer un poste de directeur administratif à plein temps</li> <li>2. Traiter les candidats de façon plus respectueuse</li> <li>3. Recruter et sélectionner selon des exigences</li> <li>4. Séparer le recrutement de la sélection</li> <li>5. Rechercher des informations sur les candidats auprès de plusieurs sources</li> <li>6. Promouvoir la sensibilisation à l'ICANN et au NomCom</li> </ol>
B) Sélection et nomination	<ol style="list-style-type: none"> <li>7. Sélectionner tous les administrateurs politiques à partir de la liste de volontaires de l'ICANN ; nomination par l'ALAC de deux administrateurs dotés d'un droit de vote</li> <li>8. Que les organisations de soutien sélectionnent les membres de leurs Conseils à partir de la liste de volontaires de l'ICANN, selon des qualifications requises à décrire par les organisations de soutien</li> <li>9. Que l'ALAC sélectionne ses membres du Comité At-Large</li> </ol>
C) membres et direction	<ol style="list-style-type: none"> <li>10. Réduire le nombre de membres du NomCom</li> <li>11. Sélectionner les membres du NomCom par tirage au sort à partir d'une liste de volontaires</li> <li>12. Concentration du NomCom sur sa mission principale qui consiste à rechercher des administrateurs indépendants, non affiliés</li> <li>13. Restructurer les règles de direction du NomCom, en vu d'un équilibre de continuité et de nouvelles perspectives</li> </ol>
D) Activités	<ol style="list-style-type: none"> <li>14. Équilibrer la confidentialité et la transparence ; préserver la confidentialité essentielle des données des candidats et supprimer l'obligation au secret partout ailleurs</li> <li>15. Appliquer les règles de participation, en révoquant les membres non performants</li> <li>16. Concevoir et décrire des processus clés du NomCom</li> <li>17. Auditer annuellement l'efficacité du NomCom et publier les résultats</li> </ol>

La présente section explique chacune des recommandations émises par les réviseurs. Les commentaires initiaux du GT et les conclusions de ce GT sur la finalisation de la révision du NomCom font alors l'objet du débat.

Groupe	Sensibilisation, promotion et recrutement
Recommandation des réviseurs	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Créer un poste de directeur administratif à plein temps</li> </ol> <p><i>Explication</i> : 'Embaucher un directeur administratif à plein temps (...) pour diriger un processus continu et mondial de dissémination et de recrutement afin d'identifier</p>

	les volontaires motivés, d'établir des relations avec ces volontaires et de rassembler les informations pertinentes sur leur personne et leurs intérêts en l'ICANN. (...)'
<b>Commentaires du GT initial</b>	Nulle position conclusive à ce sujet. En cas d'approbation, le DA sera responsable vis-à-vis du Conseil d'administration de l'ICANN et du président du NomCom, et non vis-à-vis du personnel.
<b>Conclusions du GT</b>	<p><i>Le groupe de travail considère que cette recommandation ne devrait pas être mise en œuvre.</i></p> <p><i>Le niveau actuel de soutien du personnel est considéré suffisant par le(s) président(s) du NomCom, et les tâches que les réviseurs proposent à l'origine de déléguer à un directeur administratif sont actuellement régulièrement accomplies soit par les membres du NomCom soit par le personnel de soutien.</i></p> <p><i>Concernant la reddition de comptes du directeur administratif suggérée (rapport direct au Conseil d'administration), il est de plus noté que cette disposition menacerait l'indépendance du NomCom. En outre, elle serait en contradiction avec la recommandation émise par la révision du Conseil d'administration qui vise à lui donner pour priorité des questions externes à la gestion.</i></p>

<b>Groupe</b>	<b>Sensibilisation, promotion et recrutement</b>
<b>Recommandation des réviseurs</b>	<p>2. Traiter les candidats de façon plus respectueuse</p> <p><i>Explication : « L'ICANN dépend d'efforts de haut niveau déployés par des volontaires dévoués. Un candidat qui soumet une déclaration d'intérêt (SoI) – ayant peut-être été encouragé à le faire par une personne de confiance ou respectueuse – n'est pas un suppliant, ni un demandeur d'emploi, mais un volontaire qui offre de s'avancer et de contribuer à l'organisation : un collègue potentiel. Le processus actuel ne reflète pas cette perspective. Si les membres individuels du NomCom sont respectueux envers les candidats, le processus ne l'est pas ».</i></p>
<b>Commentaires du GT initial</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer les candidats sur les processus du NomCom.</li> <li>• Publier des comptes-rendus de conférences, respectant la confidentialité.</li> </ul>
<b>Conclusions du GT</b>	<p><i>Le groupe de travail partage l'avis des réviseurs sur la nécessité du NomCom d'utiliser un style de travail qui respecte pleinement les candidats, et note qu'au cours des dernières années, le NomCom a déjà adapté ses pratiques de travail dans ce sens, garantissant un niveau de transparence du processus de candidature plus élevé. Il considère également que l'objectif de respecter pleinement les candidats sera considéré comme une valeur essentielle du NomCom, et – en tant que tel - compris dans l'ensemble de valeurs essentielles régissant le NomCom, comme suggéré dans les commentaires du GT sur la recommandation 16.</i></p>

Groupe	Sensibilisation, promotion et recrutement
<b>Recommandation des réviseurs</b>	<p>3. Recruter et sélectionner selon les exigences</p> <p><i>Explication</i> : ‘Le NomCom devrait régulièrement communiquer avec le Conseil d’administration et les autres organes, plutôt que de compter sur les relations personnelles qui existent entre ces derniers et des membres du NomCom (ou le président), afin de comprendre leurs exigences telles qu’elles évoluent avec le temps. Nous recommandons que le NomCom établisse une procédure formelle pour explorer et comprendre les exigences de chaque organe pour lequel il procède à des nominations’.</p>
<b>Commentaires du GT initial</b>	<p>S’entretenir avec le Conseil d’administration et les Conseils afin d’identifier les compétences requises.</p>
<b>Conclusions du GT</b>	<p><i>Le GT note que des recommandations similaires sont également comprises dans le <a href="#">rapport</a> réalisé par les réviseurs externes du Conseil d’administration<sup>2</sup>, actuellement en cours d’examen par le GT sur la révision du Conseil d’administration.</i></p> <p><i>Même si ceci n’est pas explicitement requis par les règlements, les NomCom les plus récents ont adopté la pratique d’entretiens informels avec les membres du Conseil d’administration et les présidents des organisations de soutien/comités consultatifs sur les lacunes à combler en matière de compétences.</i></p> <p><i>Concernant la communication entre le NomCom et le Conseil d’administration, le GT sur la finalisation de la révision du NomCom soutient la recommandation émise par le GT du Conseil d’administration en faveur d’un dialogue soutenu entre le Comité de nomination et le Conseil d’administration sur les lacunes et les besoins identifiés dans la série de compétences du Conseil d’administration. Ce dialogue pourrait consister en un entretien régulier entre les présidents respectifs.</i></p> <p><i>Le groupe de travail sur la révision du Conseil d’administration reconnaît également la valeur de la contribution des Organisations de soutien et des Comités consultatifs au processus du NomCom, mais ne voit pas la grande utilité de créer un processus officiel supplémentaire pour capturer cette contribution. Il encourage les Organisations de soutien et les Comités consultatifs à porter à l’attention du BGC des propositions de modalités qui permettraient à leurs contributions d’être plus efficacement incorporées aux considérations du Comité de nomination. Le GT sur la finalisation de la révision du NomCom partage ce point de vue du GT sur la révision du Conseil d’administration.</i></p> <p><i>En ce qui concerne le contenu spécifique de cette recommandation (sélectionner selon des exigences), le GT sur la finalisation de la révision du NomCom note la difficulté à évaluer le succès du processus de recrutement, étant donné la confidentialité de la série des candidats en cours de considération par le Comité de nomination.</i></p> <p><i>Un cas spécifique de dispositions d’informations sur la composition de l’équipe de</i></p>

<sup>2</sup> *Recommandation 4c : ‘Définir de façon formelle la participation du président de l’ICANN et du président du Comité de gouvernance au processus de désignation de nouveaux membres du Conseil par le Comité de nomination’.*  
*Recommandation 4d : ‘Elaborer un processus permettant d’engager les Organisations de soutien et le Comité consultatif dans une discussion sur l’ensemble des compétences requises’.*

*candidats est le sexe : malgré le sentiment généralement partagé que les structures les plus représentatives de l'ICANN ne reflètent toujours pas l'égalité des sexes, ceci était également vrai pour les candidatures examinées par plusieurs Comités de nomination à la suite. Le GT recommande que les Comités de nomination futurs ciblent leur processus de recrutement selon des profils spécifiques (y compris le sexe<sup>3</sup>, l'expérience en direction externe et au Conseil, et d'autres composantes), conçoivent des critères de mesure de la réussite de leur activité de sensibilisation et de promotion, et partagent publiquement les informations sur le processus de satisfaction de ces critères. Nous recommandons également que les Comités de nomination développent et peaufinent leur stratégie de sensibilisation et de promotion au fil des années, et encourageons la dissémination d'informations plus détaillées sur le succès de divers mécanismes de sensibilisation et de promotion dans tous les comités de nomination.*

<b>Groupe</b>	<b>Sensibilisation, promotion et recrutement</b>
<b>Recommandation des réviseurs</b>	4. Séparer le recrutement de la sélection <i>Explication</i> : «une fonction permanente de recherche et de recrutement devrait rechercher des candidats potentiels à tous les postes de dirigeants de l'ICANN (et autres postes de volontaires), établissant des contacts pour encourager la participation à l'ICANN tout au long de l'année (et non pas uniquement lorsqu'il y a besoin d'une nomination à un poste de dirigeant spécifique). La liste de candidats résultant de cette recherche devrait être continuellement maintenue d'année en année».
<b>Commentaires du GT initial</b>	Gérer les processus séparément ; utiliser les réseaux existants de l'ICANN dans le recrutement, la sensibilisation et la promotion.
<b>Conclusions du GT</b>	<i>Le groupe de travail partage le point de vue des réviseurs et note qu'au cours des dernières années le NomCom a déjà adopté cette méthodologie ; le groupe de travail considère donc que nulle action supplémentaire n'est nécessaire pour mettre en œuvre cette recommandation.</i> <i>Le GT note que la mise en œuvre de cette mesure par le biais de l'établissement d'une liste de candidats pourrait requérir l'élaboration d'un mécanisme 'd'inclusion' convenable par lequel les candidats permettraient explicitement à l'ICANN de considérer leur candidature pour des emplois futures ; ceci est abordé par les commentaires sur la recommandation 14 où il est noté qu'un mécanisme d'inclusion pour le maintien d'une Sol existe déjà, mais pourrait ne pas avoir été codifié pour une utilisation par des instances NomCom futures.</i>

<b>Groupe</b>	<b>Sensibilisation, promotion et recrutement</b>
<b>Recommandation des réviseurs</b>	5. Rechercher des informations sur les candidats auprès de plusieurs sources <i>Explication</i> : «Nous recommandons la conception et la mise en œuvre d'un

<sup>3</sup> Un objectif en particulier a été proposé lors de la consultation organisée par l'ALAC : attirer au moins 30 candidates femmes par an.



	processus de rassemblement des informations sur les candidats à partir d'une variété de sources, y compris (mais sans s'y limiter) les références mentionnées dans la Sol».
<b>Commentaires du GT initial</b>	Accord pour la poursuite des pratiques de travail actuelles ; besoin d'évaluer les résultats des activités du consultant externe assistant le NomCom dans ce domaine.
<b>Conclusions du GT</b>	<i>Le groupe de travail note que la recommandation s'aligne avec le style de travail actuel du Comité de nomination. Par conséquent, nulles mesures supplémentaires ne sont nécessaires afin de mettre en œuvre cette recommandation.</i> <i>Le groupe de travail convient que la valeur et l'efficacité du soutien fourni par les consultants externes devraient être régulièrement estimées.</i>

<b>Groupe</b>	<b>Sensibilisation, promotion et recrutement</b>
<b>Recommandation des réviseurs</b>	6. Promouvoir la sensibilisation à l'ICANN et au NomCom <i>Explication</i> : «La capacité de l'ICANN en matière de recrutement de volontaires hautement qualifiés dépend en fin de compte de sa visibilité et de sa réputation au niveau mondial. Elle dépend également de la sensibilisation des candidats potentiels au fait que le NomCom est le processus officiel pour pourvoir les postes de dirigeants au sein des organisations de volontaires de l'ICANN, et aux modalités de fonctionnement du NomCom. Nous recommandons que le NomCom fasse partie des efforts de marketing et de relations publiques de l'ICANN, et notamment, que ces efforts promeuvent deux idées crucialement importantes pour le NomCom : que la prestation de services à l'ICANN représente une contribution précieuse à la communauté de l'Internet et que le fait de ne pas être sélectionné par le NomCom n'est pas un « refus » ».
<b>Commentaires du GT initial</b>	Accord ; se fonder sur la visibilité croissante et la réputation de la marque ICANN.
<b>Conclusions du GT</b>	<i>Le groupe de travail reconnaît les efforts croissants réalisés ces toutes dernières années en vue de sensibiliser le NomCom et ses processus de sélection, et recommande que l'ICANN continue à renforcer ses activités de sensibilisation et promotion.</i>  <i>Toutefois, les campagnes récentes de sensibilisation ne semblent pas avoir influencé le nombre de Sol reçues par les Comités de nomination récents. Nous réitérons notre conseil pour la recommandation 3, à savoir que le processus de sensibilisation et de recrutement utilisé par le Comité de nomination devrait être évalué selon des exigences et des critères d'évaluation spécifiques, et devrait être systématiquement affiné.</i>

<b>Groupe</b>	<b>Sélection et nomination</b>
<b>Recommandation des réviseurs</b>	7. Sélectionner tous les administrateurs de politiques à partir de la liste de volontaires de l'ICANN ; l'ALAC nomme deux administrateurs dotés d'un droit de vote <i>Explication</i> : Les réviseurs notent que «le Conseil d'administration de l'ICANN remplit un rôle fiduciaire, dans le cadre duquel il est responsable de la gestion financière et sociale de l'ICANN en tant que société, et un rôle de politique, dans le cadre duquel il est responsable des décisions stratégiques qui guident l'ICANN dans l'accomplissement de sa mission». A maintes reprises, ils utilisent 'les termes

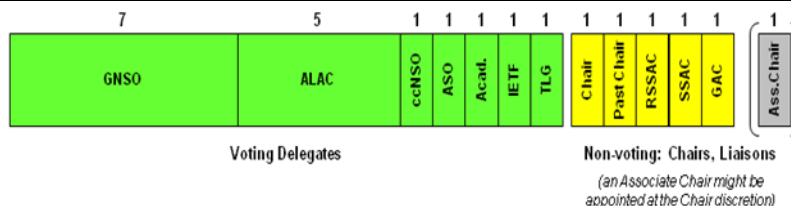
	<p>« Conseil fiduciaire » et « Conseil de politique » sans explicitement recommander que le Conseil d'administration soit en fait réparti en deux organes séparés', parce que cette recommandation n'aurait pas été du ressort de leur mandat.</p> <p>En fin de compte, leur recommandation ne visait pas à changer le processus actuel de nomination des administrateurs accomplissant un rôle de politique. A l'inverse, ils suggéraient que ceux accomplissant un rôle fiduciaire devraient être élus par le Conseil fiduciaire lui-même.»</p>
<b>Commentaires du GT initial</b>	<p>Pas de position conclusive à ce sujet, en l'attente de la révision du Conseil d'administration. En cas d'acceptation, le principe de nomination de la part du NomCom d'au moins 50% des administrateurs sera rompu.</p>
<b>Conclusions du GT</b>	<p><i>Les réflexions sur les rôles et les différents mécanismes de vote pour l'élection des administrateurs n'étaient pas du ressort des réviseurs externes du NomCom, ni de celui de ce groupe de travail.</i></p> <p><i>En ce concerne la deuxième des mesures recommandées, la proposition en faveur de deux administrateurs votants sélectionnés par la communauté At-Large a récemment été traitée dans le cadre de la révision de l'ALAC. Ses implications en termes de composition du Conseil d'administration ont quant à elles été analysées par le groupe de travail sur la révision du Conseil d'administration. Suite à la conclusion de ces analyses, le SIC a recommandé l'inclusion au Conseil d'administration d'un administrateur avec droit de vote représentant la communauté At-Large, et remplaçant le poste actuel d'agent de liaison de l'ALAC. Le Conseil d'administration <a href="#">a adopté cette recommandation</a> à l'unanimité.</i></p>

Groupe	Sélection et nomination
<b>Recommandation des réviseurs</b>	<p>8. Que les organisations de soutien sélectionnent les membres de leurs conseils à partir de la liste de volontaires de l'ICANN, selon des qualifications requises, à être décrites par les organisations de soutien</p> <p><i>Explication</i> : «Nous recommandons que les sièges des Conseils du GNSO et du ccNSO actuellement pourvus par le NomCom continuent à être réservés à des personnes qui représentent la perspective « d'intérêt public général ». Nous recommandons également que chaque organisation de soutien décrive clairement les qualifications et autres critères applicables aux membres de son Conseil. En outre, il serait souhaitable que le DA du NomCom dresse objectivement pour chaque organisation de soutien, si requis, une liste de candidats volontaires de l'ICANN correspondant aux critères de l'organisation de soutien et disposés à être retenus pour une nomination au Conseil. De même, chaque organisation de soutien devrait définir son propre mécanisme de sélection à partir de cette liste de candidature».</p>
<b>Commentaires du GT initial</b>	<p>Désaccord ; «dans l'intérêt de l'objectivité et pour éviter l'assujettissement, le NomCom devrait rester responsable de la sélection pour ces postes».</p>
<b>Conclusions du GT</b>	<p><i>Le groupe de travail s'oppose aux recommandations des réviseurs et considère que dans l'intérêt de l'objectivité et pour éviter l'assujettissement, le NomCom devrait rester responsable de la sélection pour ces postes.</i></p> <p><i>Nous notons également que les résultats de la révision du GNSO ont changé le rôle des membres du Conseil du GNSO nommés par le Comité de nomination de manière fondamentale (y compris le fait d'ôter le droit de vote à l'un des trois postes). Nous</i></p>

*recommandons que l'efficacité des membres du Conseil du GNSO nommés par le Comité de nomination fasse l'objet d'une attention particulière lorsque la structure du GNSO sera à nouveau révisée.*

<b>Groupe</b>	<b>Sélection et nomination</b>
<b>Recommandation des réviseurs</b>	9. Que l'ALAC sélectionne ses membres du Comité At-Large <i>Justification</i> : « Notre révision suggère que la justification initiale ( <i>vérifier la formulation initiale</i> ) donnée au fait de se fier au NomCom pour trouver et nommer cinq membres de l'ALAC s'est estompée à mesure que l'ALAC a mûri, et qu'il n'est plus nécessaire ou recommandé que le NomCom soit impliqué dans la sélection des membres de l'ALAC. En concevant ses propres mécanismes pour la sélection des membres, l'ALAC pourrait décider de tirer parti des efforts du DA du NomCom en matière de sensibilisation, de promotion et de recrutement afin de trouver des candidats qualifiés, mais nous ne voyons pas de raison de recommander cette approche'.
<b>Commentaires du GT initial</b>	N'est pas dans les attributions du GT. Indications prévues de la révision de l'ALAC.
<b>Conclusions du GT</b>	<i>N'est pas dans les attributions du GT.</i>

<b>Groupe</b>	<b>Membres et direction</b>
<b>Recommandation des réviseurs</b>	10. Réduire le nombre de membres du NomCom <i>Explication</i> : « Le NomCom est de taille « trop réduite » pour une promotion et un recrutement efficaces et « trop grande » pour une délibération et une sélection efficaces une fois les candidats identifiés ». Bien que non indiqué dans le rapport, lors de leur présentation du rapport à la conférence de Los Angeles, les réviseurs ont suggéré un Comité de nomination composé de 7 à 15 membres.
<b>Commentaires du GT initial</b>	Pas de position conclusive du GT à ce sujet, en l'attente d'autres révisions organisationnelles. En cas de réduction, proposition pour une composition de 7 membres dotés d'un droit de vote, plus 4 membres sans droit de vote. Un NomCom de taille plus réduite devrait dans tous les cas respecter un juste équilibre entre les délégués nommés par les Organisations de soutien et ceux nommés par les Comités consultatifs, afin de refléter le modèle multi-parties prenantes de l'ICANN. Un Comité de nomination de taille plus réduite aurait besoin d'être assisté par une agence de recrutement internationale externe pour être soutenu dans l'établissement de contacts et la présélection des candidats.
<b>Conclusions du GT</b>	Le GT reconnaît la complexité des questions liées à cette recommandation, et s'est considérablement entretenu avec la communauté avant d'adopter sa position finale.  <i>Le NomCom est actuellement composé de 22 membres (17 délégués dotés d'un droit de vote et 5 membres sans droit de vote) tel que présenté ci-dessous :</i>



*Le siège de liaison du GAC a été vacant dans les Comités de nomination récents. Le rôle du GNSO dans le choix des délégués du Comité de nomination a très récemment été révisé par une modification des règlements adoptée le 27 août 2009. Cette modification des règlements dépend crucialement de l'ensemble actuel des groupes de parties prenantes et des regroupements du GNSO, et ne s'élargit pas avec l'ajout éventuel de nouveaux regroupements – cet ajout représentant un but explicite du processus de réforme du GNSO.*

*Pour ces recommandations, le groupe de travail est tombé d'accord sur le fait que l'objectif suprême de toute disposition régissant la composition du Comité de nomination devrait avant tout être la qualité des candidats du Comité de nomination dans un premier temps, et des membres du Comité de nomination dans un second temps. Tous s'accordent sur le fait que la communauté de l'ICANN devrait s'efforcer de nommer au Comité de nomination des membres de la plus haute volée, en accord avec la responsabilité importante de la tâche – à savoir, la nomination de personnes à des postes de direction phares au sein de l'organisation.*

*Si plusieurs membres du groupe de travail s'accordent sur le fait qu'une taille plus réduite du Comité de nomination serait bénéfique – facilitant la tâche du président, et permettant une responsabilité plus forte des pairs au sein du Comité de nomination -, les opinions divergent sur la priorité à accorder à la taille du Comité : certains membres du GT considèrent la taille comme étant secondaire à l'objectif primaire de la qualité, d'autres considèrent la taille secondaire à l'objectif de représentation élargie et diversifiée du Comité de nomination, et certains ont le sentiment qu'un Comité de nomination de taille significativement réduite est indispensable pour atteindre les améliorations dans la qualité aussi bien des participants que du rendement dont ils estiment que l'organisation a besoin de la part du Comité de nomination.*

*Nous notons que la composition actuelle du Comité de nomination satisfait la série de principes suivante :*

- *Représentation générale des intérêts divers*
- *Représentation de la diversité des parties prenantes et de la diversité régionale*
- *Caractère (relativement) direct de la représentation : les principaux groupes de parties prenantes ont leur mot à dire dans la composition du Comité de nomination.*

*Le processus actuel du Comité de nomination est également conçu pour être indépendant aussi bien du Conseil d'administration que du personnel de l'ICANN. Notamment, le représentant académique est le seul membre doté d'un droit de vote du Comité qui est nommé par une entité sélectionnée par le Conseil d'administration (en pratique, par le Conseil d'administration lui-même). Les comités consultatifs qui*

*servent au gré du Conseil d'administration selon les règlements (SSAC et RSSAC) détiennent uniquement une représentation sans droit de vote, tandis que l'ALAC (étayé par une structure visant à être représentative d'intérêts plus élargis, et indépendante du Conseil d'administration) sélectionne chaque année cinq délégués dotés d'un droit de vote. De même, le groupe de liaison technique (TLG) et le groupe de travail de l'ingénierie Internet (IETF) délèguent des membres dotés d'un droit de vote au Comité de nomination.*

*La taille actuelle importante du NomCom a deux répercussions majeures :*

- *Le président doit posséder des qualités de leader et de négociation extraordinaires*
- *Les membres du NomCom doivent avoir un niveau extrêmement élevé d'autodiscipline et de souplesse allié au besoin de trouver des compromis*

*Enfin, le GT a discuté de la mesure dans laquelle la décision du Conseil d'administration (en principe) de remplacer la disposition actuelle d'agent de liaison sans droit de vote de l'ALAC par un administrateur du Conseil d'administration avec droit de vote sélectionné par la communauté At-Large était un facteur suggérant une réduction du nombre de représentants de l'ALAC au sein du NomCom.*

*Afin d'obtenir les points de vue de la communauté sur tous ces aspects, le groupe de travail a sollicité des contributions du public sur deux hypothèses de travail (strawman proposals)<sup>4</sup> en vue de mettre en place une composition différente du NomCom ; une répercussion de l'une de ces deux propositions aurait été une réduction de la taille du NomCom (de 17 + 5 à 15 + 5 membres).*

*Les commentaires reçus étaient presque tous contre la suggestion en faveur d'une réduction de la taille du NomCom et d'une représentation différente des communautés en son sein. Les raisons principales à l'appui de cette approche conservatrice comprennent :*

- *La taille importante du NomCom lui permet de déployer ses efforts de sensibilisation et de promotion et reconforte les communautés qui se sentent convenablement représentées ;*
- *La taille et la composition actuelles du NomCom permettent d'assurer une représentation élargie des différents intérêts communautaires et de rassembler une variété de points de vue et de formations ;*
- *Si une réduction de la représentation de l'ALAC est mise en œuvre, elle aura une incidence sur la diversité géographique du NomCom ;*
- *Le processus de réforme du GNSO en cours, suggère que les discussions sur le réexamen des modalités de sa représentation au sein du NomCom devraient être provisoirement interrompues, car la structure future du GNSO pourrait invalider des décisions prises en ce moment ;*
- *Au cours des années passées, le NomCom a prouvé être capable d'accomplir ses objectifs. Il n'existe donc pas de preuves suffisantes suggérant qu'une composition différente du Comité renforcerait son efficacité.*

---

<sup>4</sup> Ces propositions sont comprises dans le [projet de rapport final de ce GT](#).

*Compte fait de toutes ces opinions, le groupe de travail sur la finalisation de la révision du NomCom ne recommande pas de changer la structure et la composition du Comité de nomination pour le moment.*

*Il encourage toutefois une révision de ce sujet particulier dans trois ans, en présence d'une structure plus définitive du GNSO, afin d'examiner si les circonstances et les nouveaux facteurs nécessiteraient alors un nouvel examen de cette recommandation.*

<b>Groupe</b>	<b>Membres et direction</b>
<b>Recommandation des réviseurs</b>	<p>11. Sélectionner les membres du NomCom par tirage au sort à partir d'une liste de volontaires</p> <p><i>Explication</i> : «Si les membres du NomCom sont clairement des particuliers plutôt que les candidats d'un groupe spécifique, ils seront plus enclins à « agir en tant que particuliers ... non redevables aux regroupements qui les ont nommés ». Pour obtenir cet avantage, nous recommandons que l'ensemble des membres avec droit de vote du NomCom soient choisis par tirage au sort à partir d'une liste de volontaires, dont peut faire partie toute personne satisfaisant des critères objectifs précis et convenant de respecter le code d'éthique du NomCom».</p>
<b>Commentaires du GT initial</b>	Soutien limité ; le processus ne garantirait pas les compétences requises, l'équité et l'équilibre de représentation.
<b>Conclusions du GT</b>	<i>Le GT ne soutient pas cette recommandation ; son adoption introduirait au processus de sélection des membres du NomCom des risques de représentation non équilibrée.</i>

<b>Groupe</b>	<b>Membres et direction</b>
<b>Recommandation des réviseurs</b>	<p>12. Concentration du NomCom sur sa mission principale qui consiste à rechercher des administrateurs indépendants, non affiliés</p> <p><i>Explication</i> : «Nous recommandons que le NomCom se concentre exclusivement sur sa mission principale qui consiste à nommer des administrateurs réellement indépendants et non affiliés, et à développer des contrôles internes pour s'assurer qu'il n'offre pas simplement une voie alternative d'accès à un poste de dirigeant à des personnes qui n'ont pas réussi à atteindre cette position à travers un processus de nomination de regroupement.</p> <p>Le NomCom devrait sélectionner les personnes pour leur expérience et leurs autres compétences qui satisfont les exigences des organes pour lesquels il réalise ces nominations, et non pas pour plaider ; et il ne devrait pas être uniquement responsable de l'accomplissement ou du maintien de la diversité géographique au sein des Conseils pour lesquels il nomme des membres».</p>
<b>Commentaires du GT initial</b>	Réalisable en séparant le recrutement de la sélection, et avec un NomCom de taille plus réduite. La non affiliation pourrait être difficile à obtenir, se concentrer plus sur la capacité de fonctionner en toute impartialité.
<b>Conclusions du GT</b>	<i>Le GT discerne un certain bien-fondé dans cette recommandation, mais note que l'indépendance vis-à-vis des intérêts inhérents à la communauté de l'ICANN est très difficile – sinon impossible – à atteindre dans l'environnement présent de l'ICANN. Sur base d'une consultation Conseil général de l'ICANN, la non affiliation des candidats administrateurs n'est pas une exigence légale.</i>

*En ce sens, nous partageons le point de vue du GT qui a initialement commenté le rapport des réviseurs, et a souligné qu'il était plus important pour le GT de se concentrer sur la 'capacité de fonctionner en toute « impartialité » plutôt que sur l'indépendance et la non affiliation.*

*Le GT soutient la recommandation que le processus du NomCom « n'offre pas simplement une voie alternative d'accès à un poste de dirigeant à des personnes qui n'ont pas réussi à atteindre cette position à travers un processus de nomination de regroupement », mais note qu'il s'agit finalement d'une question de jugement de chaque Comité de nomination, et non pas d'une exigence rigoureuse de niveau réglementaire.*

Groupe	Membres et direction
<b>Recommandation des réviseurs</b>	<p>13. Restructurer les règles de direction du NomCom, privilégiant l'équilibre entre la continuité et les nouvelles perspectives</p> <p><i>Explication : «Aussi bien la continuité (expérience et mémoire institutionnelle) que le renouvellement régulier (éviter le retranchement d'un initié « vieille barbe ») sont des éléments importants d'une organisation de volontaires à succès».</i></p>
<b>Commentaires du GT initial</b>	<p>Soutien à la proposition de nommer un président un an à l'avance pour remplir une fonction de membre sans droit de vote au NomCom au cours de l'année précédant sa prise de fonction de président.</p>
<b>Conclusions du GT</b>	<p><i>La pratique actuelle du NomCom – telle que codifiée par les règlements de l'ICANN - prévoit la participation du président de l'année précédente au travail de chaque Comité de nomination. Sans pour autant être un membre votant, le président sortant remplit une fonction de conseiller du président actif du Comité.</i></p> <p><i>Les réviseurs proposent de remettre en question cette organisation : le président serait nommé un an à l'avance, et participerait en tant que « nouveau président » sans droit de vote, avant sa pleine prise de fonction l'année suivante. Le groupe de travail a examiné cette option, et a explicitement sollicité le feedback de la communauté.</i></p> <p><i>Le feedback de la communauté comprenait certaines observations selon lesquelles un nouveau président pourrait se désister après l'année initiale, et que ceci ajoutait par conséquent un risque à l'ensemble de la procédure. Le GT note que le même risque s'applique au président sortant, qui pourrait ne pas être disponible en tant que conseiller après son mandat initial.</i></p> <p><i>Ainsi, le GT recommande l'adoption de la recommandation des réviseurs.</i></p>

Groupe	Activités
<b>Recommandation des réviseurs</b>	<p>14. Équilibrer la confidentialité et la transparence ; préserver la confidentialité essentielle des données des candidats et supprimer l'obligation au secret partout ailleurs</p> <p><i>Explication : «La confidentialité par rapport aux candidats individuels est importante, vu qu'elle encourage l'intérêt de la part de candidats qui éviteraient autrement une éventuelle perte de la face publique associée à un processus</i></p>

	d'évaluation des candidats transparent. La confidentialité des délibérations encourage également le débat libre et ouvert au sein du NomCom, et protège le NomCom d'une pression externe excessive. Mais le secret total est un instrument inopportunistement catégorique pour accomplir ces buts, et il ébranle la légitimité autant du NomCom que de l'ICANN elle-même'.
<b>Commentaires du GT initial</b>	Soutien, mais besoin de prévoir un mécanisme d'inclusion des candidats non sélectionnés en vue des tournées de recrutement subséquentes.
<b>Conclusions du GT</b>	<i>Le GT sur la finalisation de la révision du NomCom est d'accord avec les commentaires du groupe de travail initial, et note que ceux-ci reflètent les pratiques actuelles du NomCom.</i>  <i>La pratique d'inclusion actuelle devrait être documentée et formalisée pour les Comités de nomination futurs.</i>

<b>Groupe</b>	<b>Activités</b>
<b>Recommandation des réviseurs</b>	15. Appliquer les règles de participation, en révoquant les membres non performants <i>Explication</i> : «Nuls critères ou principes documentés n'établissent toutefois des motifs objectifs pour la révocation, ce qui signifie qu'il est difficile d'invoquer le mécanisme de révocation sans attirer l'enjeu du parti pris subjectif ; et nul mécanisme clair n'est disponible pour rapidement pourvoir un poste vacant créé par une révocation pour non participation'.
<b>Commentaires du GT initial</b>	A laisser à la discrétion du président, sous le prisme des contributions des membres.
<b>Conclusions du GT</b>	<i>Le groupe de travail considère que la révocation de membres du NomCom non performants devrait être basée sur des critères objectifs, tels que la présence aux réunions, et nécessiter l'accord d'une majorité convenable des membres du Comité de nomination. Les critères devraient être décrits dans le cadre des principes de fonctionnement du Comité de nomination (voir recommandation 16). Remplacer un membre non performant pourrait ne pas toujours être réalisable en pratique, si l'on prend en considération le court terme (un an) du mandat des membres du NomCom et la durée de temps relativement longue qui pourrait être nécessaire pour trouver un remplaçant convenable.</i>  <i>Nous recommandons que les principes directeurs soient intégrés dans l'article 7 des règlements :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Un membre du NomCom peut être révoqué par le président sur la base de critères objectifs, suite à un avis adressé au membre, et à la prise en considération opportune de la réponse du membre à cet avis ;</i></li> <li>• <i>La révocation d'un membre doit être adoptée par une majorité des deux-tiers des membres votants du NomCom ;</i></li> <li>• <i>Un préavis est remis à l'entité qui a nommé le membre.</i></li> </ul>



Groupe	Activités
<b>Recommandation des réviseurs</b>	16. Concevoir et décrire des processus clés NomCom <i>Explication</i> : « Bien que les procédures du NomCom aient été documentées (...), elles ne traitent pas d'un grand nombre de problèmes survenant en cours de saison réelle, et ne sont pas bien comprises par un grand nombre des membres du NomCom ».
<b>Commentaires du GT initial</b>	Soutien
<b>Conclusions du GT</b>	<p><i>Plusieurs Comités de nomination ont déployé des efforts pour rassembler un ensemble organisé de leurs procédures de fonctionnement, en tant que guide du travail des instances futures du NomCom. Cependant, ces procédures n'ont pas une valeur qui engage les comités futurs, et – tel qu'également noté par les réviseurs - dans certaines situations, elles pourraient être insuffisamment comprises ou appréciées par les membres du NomCom.</i></p> <p><i>Nous notons également que le NomCom ne devrait pas être surchargé par l'établissement de codes de procédure trop rigides ou complexes qui pourraient entraver son efficacité et décourager la résolution innovatrice des problèmes.</i></p> <p><i>Tout compte fait, le GT recommande d'identifier et de documenter – en s'appuyant sur les efforts faits par les comités de nomination précédents – un petit ensemble de valeurs et de procédures de fonctionnement principales, à adopter officiellement par le Conseil d'administration en tant que conseils exécutoires.</i></p> <p><i>Toute instance du NomCom devrait alors être libre d'adopter et d'adapter des pratiques supplémentaires qu'elle estime nécessaires à son fonctionnement, tout en respectant et en appliquant les principes de base établis.</i></p>

Groupe	Activités
<b>Recommandation des réviseurs</b>	17. Auditer annuellement l'efficacité du NomCom et publier les résultats <i>Explication</i> : « Nous recommandons que le processus du NomCom soit audité chaque année afin de déterminer dans quelle mesure il fonctionne bien, et que les résultats de l'audit soient publiés avant que les membres du NomCom de l'année suivante ne soient sélectionnés ».
<b>Commentaires du GT initial</b>	Accord en principe, mais la relation avec les processus normaux de révision organisationnelle a besoin d'être définie.
<b>Conclusions du GT</b>	<p><i>Le groupe de travail considère que l'évaluation de l'efficacité des activités de toute organisation – y compris le NomCom – ne devrait pas être confondue avec « l'audit » de ces activités.</i></p> <p><i>De ce point de vue, nous ne partageons pas le conseil des réviseurs en faveur du besoin d'un audit régulier des activités du Comité de nomination. L'évaluation de l'efficacité de toute structure clé de l'ICANN – y compris le NomCom – est actuellement réalisée tous les cinq ans à travers un processus de révision organisationnelle.</i></p> <p><i>Entre chaque paire de processus de révision organisationnelle, toutes les structures</i></p>

---

*clés de l'ICANN sont appelées à auto-évaluer leurs performances, en s'appuyant sur un ensemble d'indicateurs de performance devant être sélectionnés. Les rapports annuels émis par les présidents du NomCom fournissent déjà un ensemble d'indications précieuses sur la performance du Comité.*

*Nous notons plusieurs domaines spécifiques pour une révision et évaluation dépassant la pratique de reddition de comptes actuelle :*

- 1. Tel que noté dans nos remarques concernant la recommandation 3, des buts et des critères de mesure plus formels de la sensibilisation et de la promotion devraient être établis. Chaque Comité de nomination devrait publier ces buts et une évaluation de la performance du comité par rapport à ces buts. Les informations ainsi rassemblées devraient alimenter le développement et l'amélioration continue de la stratégie de recrutement, de sensibilisation et de promotion de l'ICANN.*
  - 2. A la fin du mandat de chaque Comité de nomination, les membres devraient être interrogés (éventuellement de façon anonyme) sur leur expérience concernant l'efficacité et l'intégrité du Comité, la performance et l'efficacité du président, et toutes idées d'améliorations futures. Le Conseil d'administration (par le biais d'un Comité approprié) devrait examiner les résultats de ces sondages afin de prendre les mesures nécessaires et de lancer les améliorations.*
  - 3. Nous encourageons les Comités de nomination futurs à expérimenter des buts et des critères de mesure de performance plus explicites, et des auto-évaluations par rapport à ces critères. Les résultats de ces expériences devraient être introduits dans la prochaine révision organisationnelle du Comité de nomination.*
-

### **3. ANNEXE A – récapitulatif des commentaires reçus au cours de l’atelier pour la présentation du projet de rapport final à la conférence de Séoul, le 28 octobre 2009**

#### Section 1 – avons-nous les personnes qu’il nous faut ?

- Quelles qualifications pour quel travail ? Il est important de fournir au NomCom des attentes claires en termes de compétences requises.
- Transmettre les exigences de sexe et de région géographique aux organisations qui proposent des candidats ; le NomCom ne peut pas assumer comme unique objectif, l'équilibre entre les sexes.
- Mieux documenter les processus et décrire le profil du poste de manière détaillée ; les personnes potentiellement intéressées ont besoin de mieux comprendre ce l'on attend d'elles avant de se porter candidates.
- Le temps peut être un obstacle pour les femmes. Donc, le temps dévoué à l'ICANN pourrait avoir besoin d'être structuré selon les besoins des femmes afin de permettre une plus grande parité entre les sexes.
- Respecter la diversité ; viser à représenter les diversités au sein de l'ICANN.
- L'équilibre entre les sexes est très important, mais :
  - la qualité des candidats est primordiale ;
  - l'équilibre géographique ne doit pas être sous-estimé (qu'est ce qui se passe si nous avons 7-8 femmes candidates de grande qualité provenant toutes de la même région géographique ?).
- Il y a besoin d'autocritique concernant les raisons du manque d'intérêt de la part de candidats de haute qualité (ceci inclut le déséquilibre entre les sexes).
- Les candidats non sélectionnés participent-ils aux projets des communautés de l'ICANN après avoir été écartés ?

#### Section 2 – succession au siège de président

- Nommer le nouveau président un an à l'avance est très risqué. Si la personne nommée renonce au poste au cours de la phase de formation, trouver un(e) remplaçant(e) s'avèrera très problématique (un certain appui de la part d'autres).
- Nous pourrions avoir le même problème avec le président sortant. Il ou elle peut démissionner à tout moment, ce qui compromettrait la formation du nouveau président.
- Le nouveau président, le président actif et le président sortant étant simultanément de service, cette approche 'troïka' implique un engagement temporel de trois ans, ce qui pourrait conduire à des difficultés supplémentaires lors de la nomination du président du NomCom.
- Bien que les participants soient conscients des désavantages de l'approche 'troïka', ils sont prêts à voter en faveur de cette option puisqu'elle assure aussi bien la formation du nouveau président que le tutorat.

- [Pas de majorité claire en faveur de l'une ou de l'autre des options discutées].
- [Concernant le poste de président adjoint, la personne est actuellement sélectionnée par le président actif, à sa seule discrétion].
  - Le président adjoint pourrait être désigné par le Conseil d'administration (pratique d'entreprise).
  - En cas d'adoption d'un modèle d'entreprise, il serait juste de rémunérer le président adjoint ou d'assigner des fonctions au personnel.
  - D'autres préfèrent maintenir l'organisation actuelle ; elle représente une certaine liberté pour le président qui aurait besoin d'être préservée.

### Section 3 – composition du NomCom

- Une majorité nette des participants est en faveur de la préservation de la taille actuelle.
  - Si la taille était réduite, il faudrait prendre garde à ne pas exclure des regroupements.
  - Des tailles importantes réconfortent les communautés, permettent la sensibilisation et la promotion.
  - Si le nombre de représentants de l'ALAC était réduit, ceci aurait une incidence sur la diversité géographique.
  - Il n'est pas sage de réduire le nombre des représentants du GNSO avant même d'avoir les résultats de la réforme du GNSO.
  - La structure actuelle fonctionne bien, il n'y a pas lieu de la changer.
  - En général, les gens ayant servi au sein du NomCom sont tout à fait en faveur du maintien de la taille actuelle (ajustements mineurs en cas de besoin). Réexaminer la taille dans quelques années.

(Version audio disponible sur <http://audio.icann.org/meetings/seoul2009/nomcom-review-28oct09-en.mp3>)



## 4. ANNEXE B – récapitulatif des commentaires publics reçus sur le projet de rapport final

Le tableau suivant comporte un récapitulatif des commentaires publics reçus en réponse au projet de rapport final du groupe de travail sur la finalisation de la révision du Comité de nomination (5 octobre au 22 novembre 2009). Lors de la récapitulation des commentaires, une attention particulière a été portée au fait de refléter les opinions exprimées par les participants, de manière aussi précise et objective que possible. Toutefois, ce récapitulatif ne peut en aucune sorte remplacer les contributions originales qui sont publiquement accessibles pour une référence plus complète à l'adresse <http://forum.icann.org/lists/nomcom-review-2009/>. Ce récapitulatif incorpore uniquement les opinions de ceux qui ont pris part à la phase de consultation publique.

### Contributions au débat public :

ALAC Comité consultatif At-Large

EBW Eric Brunner-Williams (à titre personnel)

RySG GPP Registres (GNSO)

PJ Patrick Jones

ML Marco Lorenzoni

### A) Commentaires sur des sections spécifiques du rapport du GT

Recommandation des réviseurs	Projet de rapport final du GT	En faveur des conclusions du GT	Contre les conclusions du GT
1: <i>Créer un poste de directeur administratif à plein temps</i>	Mise en œuvre non recommandée		<ul style="list-style-type: none"> <li>EBW – remarque 'qui plus est' peu claire. Le NomCom est-il suffisamment encadré ?</li> </ul>
2: <i>Traiter les candidats de façon plus respectueuse</i>	Le NomCom a déjà commencé à mettre ceci en œuvre ; d'autres actions sont nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>EBW – 'l'utilité de la définition d'un profil comportemental par la compagnie de gestion semble discutable' (ce point de vue est fondé sur l'expérience personnelle)</li> </ul>	
3: <i>Recruter et sélectionner selon les exigences</i>	Mise en œuvre recommandée	<ul style="list-style-type: none"> <li>EBW – il est utile de solliciter les avis de différentes communautés, mais le NomCom doit rester indépendant</li> </ul>	



Recommandation des réviseurs	Projet de rapport final du GT	En faveur des conclusions du GT	Contre les conclusions du GT
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• EBW – il est important de discuter de l'équilibre entre les sexes, mais la diversité économique et l'accessibilité à l'infrastructure vont de pair.</li> </ul>	
4: Séparer le recrutement de la sélection	Le NomCom a déjà commencé à mettre ceci en œuvre ; d'autres actions sont nécessaires		<ul style="list-style-type: none"> <li>• EBW – l'ICANN ne dispose pas d'un système visant à identifier les contributeurs talentueux 'et à les promouvoir à mesure qu'ils mûrissent vers des responsabilités plus importantes'.</li> </ul>
5: Rechercher des informations sur les candidats auprès de plusieurs sources	Le NomCom a déjà commencé à mettre ceci en œuvre ; d'autres actions sont nécessaires		
6: Promouvoir la sensibilisation à l'ICANN et au NomCom	Le NomCom a déjà commencé à mettre ceci en œuvre ; d'autres actions sont nécessaires		
7: Sélectionner les administrateurs de politiques à partir de la liste de volontaires de l'ICANN ; (b) nomination par l'ALAC de deux administrateurs dotés d'un droit de vote	(b) hors des compétences  (b) le Conseil d'administration a déjà statué sur le sujet		
8: Que les Organisations de soutien sélectionnent les membres de leurs Conseils à partir de la liste de volontaires de l'ICANN, selon les qualifications requises	Mise en œuvre non recommandée	<ul style="list-style-type: none"> <li>• EBW – accord ; les nominations du NomCOM aux conseils du GNSO et du ccNSO doivent être maintenues vu qu'elles constituent une source d'équilibre parmi des positions différentes.</li> </ul>	
9: Que l'ALAC sélectionne ses membres du comité At-Large	Hors des compétences		



Recommandation des réviseurs	Projet de rapport final du GT	En faveur des conclusions du GT	Contre les conclusions du GT
<p>10: Réduire le nombre de membres du NomCom</p>	<p>Des contributions spécifiques sont nécessaires ; hyperthèse de travail (proposition strawman) à discuter, déjà soumise</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• EBW (neutre) – la décision prise par le Conseil d'administration de ne pas reconnaître de nouveaux groupes de parties prenantes requiert une reformulation importante de cette section.</li> <li>• RySG – la taille existante aide à assurer une large représentation d'intérêts et «permet de rassembler une variété de points de vue et de formations». Le mélange d'anciens et de nouveaux membres dans chaque NomCom permet un équilibre d'expériences et une diversité dans la réflexion. Toute réduction de taille devrait être limitée, le cas échéant.</li> <li>• ALAC (concernant l'équilibre entre les sexes) – «la parité homme-femme devrait être atteinte au sein de tous les organes décisionnels, et établit comme priorité au sein du Conseil d'administration'. Le Conseil d'administration devrait enjoindre au NomCom 2010 de prendre en considération l'équilibre entre les sexes et la diversité géographique comme facteurs importants lors du recrutement et de la sélection. Définir des objectifs spécifiques tels que : recruter ? au moins 30 femmes candidates par an.</li> <li>• ALAC – les membres du NOMCOM doivent être soutenus par les organisations qui les envoient.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• PJ – une analyse minutieuse est nécessaire afin de mesurer l'impact des nouveaux regroupements du GNSO sur le NomCom</li> <li>• PJ – la taille actuelle est coûteuse en termes de fortes compétences de direction, de contributions considérables de la part des représentants du NomCom et de soutien de la part du personnel. L'impact sur le budget de la structure actuelle de taille importante n'est pas à négliger. Un NomCom de taille plus réduite pourrait avoir un impact positif sur l'efficacité et l'efficacité du NomCom. Une attention particulière devrait être portée sur la préservation d'un équilibre en matière de représentation. Une proposition pour un NomCom composé de 9 membres avec droit de vote est avancée.</li> <li>• RySG – besoin d'établir des critères clairs pour la sélection du président du NomCom.</li> <li>• RySG – besoin de fournir aux entités de l'ICANN des recommandations relatives à la diversité (sexes, provenance géographique).</li> <li>• RySG – (sur les hyperthèses de travail 'strawman') 'la suggestion en faveur de 3 membres votants de l'ALAC versus potentiellement seuls 1 registre et 1 bureau d'enregistrement comme membres votants représente un fort déséquilibre qui déformera la</li> </ul>



Recommandation des réviseurs	Projet de rapport final du GT	En faveur des conclusions du GT	Contre les conclusions du GT
		<p>«Identifier et proposer d'excellents candidats est une tâche qui appartient à la communauté dans son ensemble».</p>	<p>perspective du NomCom – en général, il est important de préserver l'équilibre entre les deux côtés du GNSO. Concernant la conversion du représentant du groupe de liaison technique (TLG) et du représentant de l'IETF en membres votants, tout en gardant les représentants du SSAC &amp; du RSSAC comme membres sans droit de vote, il n'y a ni logique ni précédent qui soutiennent ce pas. La structure du TLG et sa logique même sont actuellement en cours de révision. La promotion des représentants du TLG et de l'IETF à des rôles votants et la relégation des représentants du SSAC et du RSSAC à des rôles non votants est curieuse et non représentative. En outre, l'élimination d'un rôle du GAC au sein du NomCom est indésirable, notamment à la lumière de la récente affirmation d'engagements et de l'importance croissante du GAC dans la communauté'.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• ALAC – contre la réduction du nombre actuel de 5 représentants ALAC car ce nombre permet d'incorporer la diversité et les opinions de toutes les régions géographiques. Le système de rotation suggéré est condamné à réduire certaines régions au silence – créant ainsi une sous-représentation ou une absence de délégation. En maintenant le nombre actuel, nous assurons 'la protection contre</li> </ul>





Recommandation des réviseurs	Projet de rapport final du GT	En faveur des conclusions du GT	Contre les conclusions du GT
			l'asujettissement et les abus potentiels de processus'. La taille actuelle est ainsi plus proche de la taille optimale que ne pourrait l'être quelque plus petit groupe que ce soit. De plus, la réduction de la représentation de l'ALAC au sein du NomCom ne compenserait pas le poste d'administrateur votant au Conseil d'administrateur accordé à At-Large.
11: <i>Sélectionner les membres du NomCom par tirage au sort</i>	Mise en œuvre non recommandée	<ul style="list-style-type: none"> <li>• EBW – accord ; 'de [n]ouveaux modèles d'entreprise doivent être en mesure d'intégrer le processus de l'ICANN [à travers le NomCom]'</li> </ul>	
12: <i>Concentration du NomCom sur sa mission principale qui consiste à rechercher des administrateurs indépendants, non affiliés</i>	Action limitée requise		
13: <i>Restructurer les règles de direction du NomCom, privilégiant l'équilibre entre la continuité et les nouvelles perspectives</i>	Contribution spécifique requise	<ul style="list-style-type: none"> <li>• RySG – soutien de la proposition de nomination d'un président un an à l'avance.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• PJ – le fait qu'un président soit de service durant trois NomCom consécutifs, sous différents rôles, peut générer des questions incidentes indésirables. La solution actuelle bénéficie donc de notre soutien, comme étant une solution plus gérable qui assure la continuité.</li> <li>• RySG – la proposition en faveur d'un président qui soit de service dans trois NomCom consécutifs pourrait être peu réalisable.</li> </ul>
14: <i>Équilibre entre confidentialité et transparence</i>	Le NomCom a déjà commencé à mettre ceci en œuvre ; d'autres actions sont nécessaires		



Recommandation des réviseurs	Projet de rapport final du GT	En faveur des conclusions du GT	Contre les conclusions du GT
15: Appliquer les règles de participation, en révoquant les membres non performants	Mise en œuvre recommandée	<ul style="list-style-type: none"> <li>• RySG – soutien, pourvu '(1) qu'il y ait un processus d'appel à la disposition du membre du NomCom non performant et (2) que l'entité de l'ICANN de laquelle le membre non performant provient ait l'opportunité de fournir un remplaçant'.</li> <li>• ALAC – il est hautement recommandé d'harmoniser les procédures au sein de tous les regroupements concernant l'éloignement des membres non performants. 'L'ALAC suggère que le mécanisme le plus probable serait celui permettant au Conseil de procéder à une sélection après un appel public aux candidatures et une consultation avec les Conseils des Organisations de soutien/comités consultatifs et la communauté de l'ICANN.</li> </ul>	
16: Concevoir et décrire des processus clés NomCom	Certains pas ont été accomplis dans ce sens ; d'autres actions sont nécessaires		
17: Auditer annuellement l'efficacité du NomCom et publier les résultats	Certains pas ont été accomplis dans ce sens ; d'autres actions sont nécessaires		

**B) Commentaires sans rapport direct avec les recommandations du rapport du GT**

<p>Commentaire</p>
--------------------



**Commentaire**

- EBW – fournir un contexte institutionnel des révisions
- EBW – identifier les membres du SIC et l'administrateur pour la révision organisationnelle
- EBW – clarifier la raison justifiant une composition différente du deuxième GT sur la révision
- EBW – (premier) GT déséquilibré à l'égard de l'IPC et de l'Amérique du Nord ; la composition du deuxième GT «a soit codifié soit réitéré l'obliquité, privilégiant le fuseau horaire partagé et des préférences d'infrastructure de réseau (voix-données)»
- EBW – clarifier l'utilisation de 'réviseurs externes' multiples : plus d'un consultant ?
- EBW –préciser davantage les raisons de la non-publication du rapport du premier GT
- ML [à la demande du GT sur la finalisation de la révision du NomCom] – «dans l'exercice 2010, les dépenses pour le NomCom sont budgétisées à presque 800 mille USD ; ce montant inclut les déplacements, les services professionnels, le soutien direct de la part du personnel et d'autres coûts relatifs aux réunions et au soutien administratif (...). Du point de vue des coûts marginaux, le budget annuel pour le soutien aux déplacements est d'environ 10 mille à 20 mille USD par membre, en fonction du nombre et du lieu des réunions, etc».